

2143

30 novembre 1464

Monsieur Dionys Ordinaire, 9, rue Pierre-Ducreux, Paris XVIe

Monsieur,

Après avoir reçu votre lettre du 24 novembre, nous avons conclu immédiatement l'assurance contre tous risques à une valeur de Ffrç.50'000.- pour votre toile

"Les champignons"

de Gustave Courbet. Si nous avons tardé à vous répondre, c'est que nous cherchions le chemin le plus sûr pour le transport de la toile de Maisière, Notre-Dame à Zurich. Nous nous sommes mis en rapport avec M. Jacques Gaudy, Besançon, et l'avons prié de faire prendre la toile par la Société de Transports Automobiles des Monts-Jura, pour la remettre également après la fin de l'exposition au personnage de confiance dans votre propriété de famille à Maisière. En possession de sa réponse nous lui envoyons aujourd'hui une légitimation avec laquelle son représentant pourra se présenter à la gardienne de votre propriété.

En espérant que ce procédé trouve votre approbation, nous nous permettons de vous informer que le vernissage de l'exposition aura lieu samedi le 14 décembre, et de vous inviter dès maintenant à y assister. L'ouverture de l'exposition sera suivie d'une soirée commémorative et d'une réception offerte aux collaborateurs à l'exposition et amis de l'art du grand maître d'Ornans.

Veillez agréer, Monsieur, avec nos remerciements réitérés, l'expression de nos sentiments les plus distingués,

KUNSTHAUS ZUERICH
Musée des Beaux-Arts
Le Directeur

[Handwritten signature]